



## Compte rendu CSE du 25 février 2021

### Projet atelier « TMV demain »

Quel beau projet qui semble aveuglé nos directions locales.

Quand on épluche le dossier de financement présenté au CA voyageur, c'est moins glamour.

En effet IDFM sera le propriétaire et TRANSILIEEN en sera l'utilisateur via le technicentre de Villeneuve.

Sur la partie travaux, la SNCF n'est que maître d'ouvrage et non le donneur d'ordre ce qui va rendre encore plus complexe les éventuelles modifications nécessaires au bon fonctionnement de ces nouvelles installations.

Les expériences des bâtiments 3VFP du VP et du BT 98, amène SUD-Rail à de la prudence, tant les agents éprouvent des difficultés au quotidien. Les cheminots sont résilients à ce type de contraintes et savent s'adapter.

#### **SUD-Rail alerte les cheminots du site sur ce projet néfaste pour leur emploi**

En effet l'ensemble des installations qui seront dans ce bâtiment même les installations dites stratégiques que sont le TEF, et le VERIN seront la chasse gardée des fabricants ou des installateurs pendant une durée de 15 ans.

Le but recherché par IDFM dans le projet est de responsabiliser les fabricants pour mettre en place des solutions efficaces et qui tombent le moins souvent en panne.

Si on prend ce projet à la lettre, ça veut qu'avant ce projet la SNCF était le laboratoire des fabricants !!!!

Bien entendu, cette politique aura des conséquences sur la maintenance de ces installations avant dédié aux cheminots du site ou à RESEAU ou à GC et sur leur emploi. Ce n'est que le premier étage de la fusée de la sous-traitance!!!!

Un beau projet au service d'un seul but, supprimer de l'emploi cheminots pour les remplacer par des emplois précaires et d'augmenter la sous-traitance. Ça commence par les installations fixes de l'atelier « TMV demain » et ce sera bientôt au tour de la maintenance ferroviaire dont les fabricants de matériel sont dans les starting-blocks pour nous piquer notre boulot.

SUD-Rail mettra tout en œuvre pour que cet atelier reste dans le giron de la SNCF afin de maintenir des emplois de cheminots à l'intérieur de celui-ci quand il sera en service début 2026.

### Notations 2021

Encore une année où de nombreux postes à C et à D sont pas tenu par les propositions de la direction. (12 postes à C et 3 postes à D selon ces chiffres). **Pour SUD-Rail c'est inacceptable.** Le statut prévoit que toutes vacances de poste prévisibles doivent être couvert par une nomination lors de l'exercice de notation. De plus, sur la partie position et niveau la situation se dégrade pour la première fois du fait de la disparition de l'embauche à statut au 1er janvier 2020. (pour info au TMV, **Nous avons 152 agents PS 25 AGTANC dit annexe C sur un effectif de 820 soit près de 20%**). Les conséquences seront désastreuses sur la durée de prise en temps des positions et des niveaux pour l'ensemble des qualifications de la grille SNCF.



## Négociation salariale à VOYAGE du 18 fév. 2021 pour le TM TGV

Les attentes étaient grandes et légitimes d'augmenter les salaires des agents du matériel par la reconnaissance de leur technicité et leur savoir-faire.

Eh bien en ces temps de disettes, **la réponse de la direction VOYAGE est l'octroi d'une prime de 600 euros pour les seuls agents des TM TGV et la disparition des agents B1.4 des listings par des promotions immédiates à B1 5 lors de notations 2021 ou encore la notation au 2ème niveau à B immédiat pour tous ceux ayant plus de trois ans d'ancienneté à B.**

Des mesurette qui sont loin d'être à la hauteur des enjeux.

Les difficultés de recrutement a pour cause la perte du statut mais aussi pour une grande partie par des salaires insuffisants à l'embauche et sur l'ensemble de la carrière.

Les revendications portées par **SUD-Rail** permettaient de rendre nos métiers attractifs et stabiliser les effectifs au matériel:

- **Augmentation immédiate de 300 euros pour tous**
- **Doublement de la prime de travail**
- **Indemnités de 7/jour généralisés à tous les TM, TI et tous les métiers dont GEF et RH**
- **Plafond du déclenchement des indemnités de nuit dès un seuil de 50/année**



**SUD-Rail** fera tout pour que ces revendications aboutissent par tous les moyens nécessaires.

C'est bien la lutte des agents du matériel qui a permis de faire avancer la rémunération sur le travail de nuit et de WE.

La dernière décision de la boîte lors de la NAO 2020 d'augmenter le taux horaire de nuit 0.30Euros /H et de Dimanche et fêtes 0.50 Euros/H démontre bien le peu d'attention de notre direction sur l'aspect rémunération des cheminots du GPU SNCF.

## Bilan financier du groupe ferroviaire 2020.

Après des années où la boîte faisait des milliards de bénéfices, sans qu'aucun cheminot n'en voit la couleur en augmentation salariale générale uniforme, notre direction de groupe nous annonce, un déficit 2020 à plus de 3 milliards d'euros avec pour conséquence immédiate pas de versement d'intéressement du fait des conditions de l'accord CFTD et UNSA. Cet accord est loin de favoriser le pouvoir d'achat des cheminots alors que des augmentations uniformes de salaires sont eux pérennes dans le temps et financent notre protection sociale et nos caisses de retraites.

La crise sanitaire et les décisions gouvernementales couplé à une baisse de l'offre ont eu des effets sur l'ensemble des activités du groupe même avec le logisticien de GEODIS.

L'année 2021 en prend le même chemin. **SUD-Rail est très inquiet sur les conséquences sur l'emploi et l'organisation du GPU.**

Les conséquences se font déjà sentir sur le FRET où des milliers de suppressions de postes sont envisagés et où les métiers sont dévoyés sous couvert d'une économie de marché biaisé par des filiales du groupe dont CAP TRAIN (ex VFLI).

SUD-Rail maintient son attachement à un service public FRET qui sert à un aménagement du territoire et une alternative au tout camion pour préserver l'environnement. Ce n'est pas avec des effets d'annonce comme la reprise du RUNGIS dans quelques semaines qui va nous rassurer. Aucune certitude que ce soit FRET SNCF qui prenne ce marché mais plutôt une de nos filiales LOW COST, avide de dumping social. Affaire à suivre.

